

# **PETITION**

**MUTUELLES DU MINEFI : MAI, MT, MDD, MPIR, INSEE, FMIN, MNEA**

**FEDERATIONS DES FINANCES CGT, FDSU, FO, CFDT, UNSA**

## **SAUVEGARDER ET DEVELOPPER NOTRE SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE !**

La loi de modernisation de la fonction publique a consacré la participation des employeurs publics à la protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique, réservant ce financement aux « contrats ou règlements garantissant la mise en œuvre de dispositifs de solidarité entre les bénéficiaires actifs ou retraités ».

Les textes réglementaires complémentaires en cours de rédaction définissent le MINEFI comme étant l'employeur public. C'est ce dernier, au terme d'une procédure d'appel public à la concurrence, qui choisira le ou les opérateurs pour mettre en œuvre les garanties donnant lieu à cette participation.

Dans un tel contexte, nous, agents du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, soutenons les revendications portées, depuis plusieurs mois maintenant, par nos organisations syndicales et nos mutuelles :

- Droit pour tout agent, quel que soit son statut, de pouvoir accéder à une protection sociale complémentaire en santé et prévoyance, le protégeant contre les risques liés à l'incapacité (indemnité pour perte de traitement en cas d'arrêt maladie), à l'invalidité et au décès.
- Ouverture d'un véritable processus de négociation afin de procéder à une revalorisation substantielle des subventions versées aux mutuelles du MINEFI pour faire face au choc démographique des années à venir lié au flux massif des départs à la retraite.
- Rejet de toute marchandisation d'une protection sociale complémentaire livrée à des opérateurs privés (compagnies d'assurances...).
- Choix, à titre exclusif d'un opérateur assurant les solidarités indiciaires, familiales, générationnelles ainsi que des services de proximité et d'action solidaire.

Nous attendons du Ministère qu'il prenne et assume toutes ses responsabilités en choisissant comme seul opérateur, les mutuelles du MINEFI, qui depuis des décennies mettent en œuvre des mécanismes de solidarité et des valeurs auxquels nous sommes particulièrement attachés, et entament aujourd'hui un processus de rapprochement.

# Pétition

## SAUVEGARDER ET DEVELOPPER NOTRE SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE !

<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>SIGNATURE</i>

Pétition à renvoyer à la mutuelle des douanes : « Le Belvédère » 118-130 Av.J-Jaurès 75019 Paris